

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 16 SEPTEMBRE 2013

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 16 septembre 2013, au point de service de L'Île-Bizard, 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Sont présents à cette assemblée, monsieur François Robert, conseiller d'arrondissement et président du comité, messieurs Marcel Boileau, Glenn Ikin et Jean-Guy Charbonneau, membres du comité.

Sont également présents madame Sophie Cournoyer, agent technique en urbanisme, messieurs Stéphane Bernaquez, chef de division aménagement urbain et sécurité publique et Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment et secrétaire du comité.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant au varia:
-5.1 «2995, chemin Cherrier – Rénovations extérieures (secteur de L'Île-Bizard)»
et que l'item « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 19 AOÛT 2013

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 août 2013

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 19 août 2013 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

3.1 472, rue Closse – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément la réfection de la toiture, d'une résidence au 472, rue Closse, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000717077 :

- Toiture : BP Mystique – Bois antique

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 444, place Blaise – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement de la porte, des fenêtres et le capage des fenêtres, d'une résidence au 444, place Blaise, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000717357 :

- Porte & fenêtres : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 508, place Blaise – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément la réfection de la toiture, d'une résidence au 508, place Blaise, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000713586 :

- Toiture : BP Dakota – Nuit noire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 418, chemin Cherrier – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

CONSIDÉRANT que selon le Règlement de zonage CA28 0023, qui stipule que l'ensemble des murs d'un bâtiment ne doivent pas être recouverts par plus de 3 matériaux de revêtement extérieur;

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement du parement extérieur de l'entrée, d'une résidence au 418, chemin Cherrier, selon les plans présentés à la demande de permis 3000712360 mais, que le revêtement proposé, soit remplacé par du déclin de même type que la lucarne à l'étage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 925, chemin Cherrier – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement du parement extérieur du garage attaché, pour la résidence au 925, chemin Cherrier, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000717886 :

- Revêtement ext. : Déclin de bois – Blanc ultra

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.6 108, boul. Jacques-Bizard – Enseigne sur marquise

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur marquise et éclairée au 108, boul. Jacques-Bizard pour le commerce «Centre fitness body by Shelo inc.», telle que présentée à la demande de permis 3000718495.

QUE le comité consultatif d'urbanisme, ayant certaines réserves en ce qui concerne l'utilisation du terme « fitness », recommande que toutes nouvelles propositions soient

directement présentées au conseil d'arrondissement advenant que l'Office de la langue française demande une correction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.7 360, chemin Cherrier – Enseigne sur mur

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur socle et éclairée au 360, chemin Cherrier pour le commerce «Ultramar Boni-Soir», conditionnellement à la délivrance du certificat de conformité du Règlement CA28 0023-4, le tout tel que présenté à la demande de permis 3000718587.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.8 1687, chemin du Bord-du-Lac – Maison

Monsieur et Madame Rahmouni, propriétaires, sont présents et expliquent aux membres du comité, les modifications apportées à leur projet de construction et répondent aux questions.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1687, chemin du Bord-du-Lac, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000711946 :

- Toiture : BP Mystique – Bois champêtre
- Pierre : Techo-Bloc – Alur Calico
- Pierre lisse : Techo-Bloc texture meulée – Brun ambré (12" x 24")
- Déclin : James-Hardie – Woodstock Brown
- Portes & fenêtres : Gentek – Brun commercial
- Soffites & fascias : Gentek – Brun commercial
- Persiennes : Gentek – Poussière de lune

QUE le comité ayant constaté les modifications apportées suite à la réunion du 19 août 2013, par les propriétaires, recommande en plus, les modifications suivantes :

-retirer les 3 lucarnes présentées sur les plans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.9 1655, chemin du Bord-du-Lac – Maison

Messieurs Moshe Perelshtein, propriétaire, et Jean Houde, entrepreneur, sont présents afin d'expliquer le projet de construction et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1655, chemin du Bord-du-Lac, selon les plans présentés et l'agencement suivant à la demande de permis 3000718843 :

- Pierre : Sym-Tech – Sas
- Portes & fenêtres : Bronze commercial
- Soffites & fascias : Bronze commercial

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande que cette acceptation soit conditionnelle aux éléments suivant :

- maximiser la préservation des arbres matures sur le terrain à construire;
- favoriser la tôle à baguettes de couleur brune comme matériau de revêtement pour la toiture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de Sainte-Geneviève)

4.1 15 700, boul. Gouin O. – Agrandissement

Messieurs Piutr Francuz, propriétaire et Marek Zoltak, architecte, sont présents afin d'expliquer le projet d'agrandissement et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement du bâtiment commercial au 15 700, boul. Gouin O., selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000718665 :

- Revêtement ext. : Brique Belden – Black Diamond Velour
Brique Hanson – Sundance Matt
- Marquise : Aluminium – Gris
- Porte & fenêtres : Aluminium anodisé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 15 768, rue de la Caserne – Changement au parement extérieur

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Glenn Ikin,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE suite à sa recommandation du 15 octobre 2012, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter les modifications apportées au P.I.I.A. pour l'agrandissement au 15 768, rue de la Caserne, soit la couleur des éléments suivants, selon les documents présentés :

- Toiture : Tôle – Argent métallique
- Revêtement extérieur : Canexel – Rouge campagne
- Terrasse (plancher) : Trex – Gravel path (gris)
- Colonnes : Bois – Blanc
- Garde-corps : Bois – Blanc
- Corniches : Bois – Blanc
- Portes & Fenêtres : Aluminium – Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 16 335, boul. Gouin O. – Rénovations extérieures

Monsieur Louis-Philippe Ruel, propriétaire, est présent afin d'expliquer son projet de rénovations extérieures et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement du parement extérieur, pour la résidence au 16 335, boul. Gouin O., selon les plans présentés à la demande de permis 3000713327 et l'agencement suivant:

- Revêtement ext. : Brique Classique Suretouch – Gris Orléans

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4 21, rue Gatién-Claude - Triplex

Monsieur Réjean Lagrange, propriétaire, est présent afin d'expliquer son projet de construction et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'un triplex au 21, rue Gatiens-Claude, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000718701 :

- Toiture : BP – Noir
- Revêtement ext. : Fibro-ciment Hardi Backer – Tan
- Pierre : Mansart Traspavé – Gris exécutif
- Brique : Windsor Brampton – Rouge
- Portes & fenêtres : Gentek – Argile
- Soffites & fascias : Gentek – Tan

- maximiser, dans la mesure du possible, la préservation de l'arbre mature à la limite est tout au bout du stationnement prévu à l'arrière du projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) VARIA

5.1 2995, chemin Cherrier – Rénovations extérieures (secteur de L'Île-Bizard)

Monsieur Si Mohamed Abib, propriétaire, est présent afin d'expliquer ses projets de rénovation, plus précisément la construction d'une terrasse, l'installation d'une clôture et le remplacement de la porte d'entrée, et répondre aux questions des membres du comité.

CONSIDÉRANT que des documents détaillés devront être soumis et étudiés par monsieur Stéphane Bernaquez afin de répondre aux normes et critères des règlements en vigueur;

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures d'une résidence unifamiliale au 2995, chemin du Bord-du-Lac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6) PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le lundi, 21 octobre 2013.

7) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 22h33.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

François Robert
Président

Pierre Proulx
Secrétaire